

Préambule des élèves des collèges du Parc et de Kléber

A Strasbourg, l'importance des droits du peuple

L'accord avec le peuple local demande un engagement commun des élus-es et des citoyens-nes pour le bien de tous et toutes. Pour créer la confiance entre élus-es et citoyens-nes, il faut la participation durable de chacun et chacune.

Pris au conseil municipal, l'accord doit être respecté et oblige les élus-es et les personnes qui dirigent les affaires publiques. Ce texte sera surveillé.

Le peuple, à Strasbourg, respecte les valeurs de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

La liberté, c'est pour les habitants, le droit de travailler, de faire ce qu'ils veulent en respectant les lois.

L'égalité, c'est que les habitants sont tous égaux, noirs et blancs, petits et grands, femmes et hommes.

La fraternité, c'est la solidarité entre les habitants-tes.

L'accord encourage l'éducation qui rend les humains plus solidaires, plus respectueux. Il donne aussi plus de compétences aux humains comme les valeurs morales. Le peuple, en échange, doit accepter les différences entre individus.

Pour avoir un groupe de gens qui est gentil et qui écoute, l'accord consiste en ce que partout on soit solidaire, que personne ne soit plus important que les autres et que les gens se mélangent (pas de discrimination).

La fraternité, on peut l'avoir avec de la solidarité.

La ville donne la parole aux habitants.

La confiance est basée sur la politesse, la vérité de chacun-e et le respect des décisions que l'on prend ensemble pour la ville et ses habitants. Le pacte impose la bonne conduite des différents acteurs (élus-es, administration, habitants-es). Les différents acteurs ne doivent pas mentir.

La responsabilité est basée sur notre capacité d'agir, de réfléchir, sur l'importance de nos mots et les conséquences de nos actes, ainsi que sur les limites de notre liberté individuelle.

Le respect de l'environnement, c'est respecter les espaces qui nous entourent : jeter les déchets dans les poubelles, recycler.